

MAZARS

**Fondation Notre-Dame**

Rapport d'audit du commissaire aux comptes  
relatif aux comptes annuels  
de la **Fondation abritée KTO**

Exercice clos le 31 décembre 2017

# **Fondation Notre-Dame**

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

Siège social : 10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

N° SIREN : 393 739 594

## **Rapport d'audit du commissaire aux comptes relatif aux comptes annuels de la **Fondation abritée KTO****

Exercice clos le 31 décembre 2017

FONDATION  
NOTRE-DAME

*Rapport d'audit  
relatif aux comptes  
annuels de la  
Fondation abritée  
KTO*

*Exercice clos le 31  
décembre 2017*

## **Rapport d'audit du commissaire aux comptes relatif aux comptes annuels de la Fondation abritée KTO**

Au Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande dans le cadre de l'établissement des comptes prévus par la convention de création de la Fondation abritée KTO, nous avons effectué un audit des comptes de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité de la direction de la Fondation Notre-Dame. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière de la Fondation abritée KTO au 31 décembre 2017, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur la note 4.2.3 « Report à nouveau » : celle-ci mentionne le montant du report à nouveau de la fondation KTO qui représentent 365 K€ au 31 décembre 2017, à rapprocher du montant de 7 215 K€ des ressources transmises à l'association KTO en 2017 (cf. note 6 de l'annexe, soit environ 18 jours de fonds reversés).

Fait à Paris La Défense, le 25 mai 2018

Le Commissaire aux comptes

**M A Z A R S**

  
\_\_\_\_\_  
**JEROME EUSTACHE**



Sous l'égide de la Fondation Notre Dame  
reconnue d'utilité publique

approuvée par le Conseil d'Administration de la FND du 14 novembre 2008

Convention de création en date du 13 février 2009

---

## COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2017

---

**Objet** : La **Fondation KTO** a pour objet de soutenir moralement ou financièrement la conception, la mise en œuvre et le développement d'activités de diffusion et de production, auprès du public, par la chaîne de Télévision Catholique KTO, de programmes à vocation culturelle, sociale, éthique ou artistique ayant pour référence le magistère de l'Eglise Catholique.

# FONDATION KTO

## BILAN 2017 (en €)

ACTIF	2017			2016	PASSIF	2017		2016
	Valeur Brute	Amor.& Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette		Valeur Nette après affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat
<b>Comptes de Liaison</b>	2 327	-	2 327	77 562	<b>Fonds associatif</b>	300 000	300 000	300 000
<b>Total Actif immobilisé</b>	289 306	2 507	286 799	283 327	Dotations pérenne non consommable	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles et corporelles</b>	-	-	-	-	Dotations statutaire	-	-	-
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	-	-	-	-	Dotations complémentaires	-	-	-
- Terrains	-	-	-	-	Apports des fondations abritées	300 000	300 000	300 000
- Constructions	-	-	-	-	Dotation initiale	300 000	300 000	300 000
- Immobilisations en cours	-	-	-	-	Dotations complémentaires	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>	289 306	2 507	286 799	283 327	Dotations consommables	-	-	-
- Obligations	212 162	2 507	209 655	214 360	<b>Comptes de liaison</b>	104 870	104 870	-
- Obligations, intérêts courus à recevoir	3 791	-	3 791	4 373	<b>Réserves affectées</b>	-	-	-
- Actions	73 353	-	73 353	64 595	<b>Report à nouveau</b>	364 724	651 865	515 423
- Autres (FCP, etc.)	-	-	-	-	<b>Résultat de l'exercice</b>	-	-287 140	136 442
<b>Créances et Comptes rattachés</b>	447 151	-	447 151	471 665	<b>Fonds dédiés</b>	-	-	-
- Donateurs et Organismes	432 123	-	432 123	437 300	- Fonds dédiés aux fondations abritées	-	-	-
- Autres créances	15 028	-	15 028	34 365	- Fonds dédiés spécifiques aux fondations abritées	-	-	-
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	1 978	-	1 978	28 594	- Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement	-	-	-
- Fonds obligataires y compris coupons courus	-	-	-	-	<b>Dettes &amp; Assimilées</b>	970 706	970 706	610 816
- Autres valeurs mobilières de placement	1 978	-	1 978	28 594	- Emprunts financiers divers	-	-	-
<b>Disponibilités</b>	978 226	-	978 226	693 734	- Dettes financières diverses	-	-	-
- Banques : comptes sur livret et comptes courants	978 226	-	978 226	693 734	- Fournisseurs et comptes rattachés	382 018	382 018	265 411
<b>Charges constatées d'avance</b>	23 820	-	23 820	7 800	- Dettes fiscales et sociales	-	-	14 846
<b>Total actif circulant</b>	1 451 175	-	1 451 175	1 201 792	- Projets bénéficiaires restant à solder	-	-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>	1 742 808	2 507	1 740 301	1 562 681	- Autres dettes & legs et donations en cours	588 688	588 688	330 560
					<b>Produits constatés d'avance</b>	-	-	-
					<b>TOTAL PASSIF</b>	1 740 301	1 740 301	1 562 681

	2018	2019 et suivantes	Total
Engagements donnés	-	-	-
Engagements reçus	795 334	-	795 334
<i>dont legs et donations affectés</i>	-	-	-

# FONDATION KTO

## Compte de résultat 2017

	2017	2016	variation 2017-2016 en %
<b>Produits d'exploitation</b>			
Dons manuels non affectés	8 360 009	8 612 253	-2,93%
Dons manuels affectés			
<b>Total des collectes</b>	<b>8 360 009</b>	<b>8 612 253</b>	<b>-2,9%</b>
Legs & donations	377 082	561 196	-32,81%
Subventions d'exploitation			
Autres produits liés à la générosité	73 004	87 904	-16,95%
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>8 810 095</b>	<b>9 261 354</b>	<b>-5%</b>
<b>Missions sociales</b>			
Projets engagés	7 214 730	7 123 000	1,29%
<b>Charges externes</b>	<b>1 551 074</b>	<b>1 661 011</b>	<b>-6,6%</b>
<i>dont charges externes missions sociales</i>			
<b>Charges de personnel</b>	<b>194 887</b>	<b>178 568</b>	<b>9,1%</b>
<i>dont personnel affecté en missions sociales</i>			
<i>dont personnel affecté en appel public à la générosité</i>	<i>194 887</i>	<i>178 568</i>	<i>9,14%</i>
<b>Charges communes aux fondations abritées</b>	<b>142 824</b>	<b>158 634</b>	<b>-10,0%</b>
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>			
<b>Autres charges- Impôts</b>	<b>12 687</b>	<b>13 882</b>	<b>-8,6%</b>
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	<b>9 116 202</b>	<b>9 135 095</b>	<b>-0,2%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-306 107 €</b>	<b>126 259 €</b>	<b>-342%</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>20 177</b>	<b>14 053</b>	<b>43,6%</b>
<b>Charges Financières</b>	<b>1 211</b>	<b>3 871</b>	<b>-68,7%</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>18 967 €</b>	<b>10 183 €</b>	<b>86%</b>
<b>Produits exceptionnels</b>			
<b>Charges exceptionnelles</b>			
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>Total des Produits</b>	<b>8 830 272 €</b>	<b>9 275 407 €</b>	<b>-5%</b>
<b>Total des Charges</b>	<b>9 117 413 €</b>	<b>9 138 966 €</b>	<b>-0,2%</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-287 140 €</b>	<b>136 442 €</b>	<b>-310%</b>

**Fondation KTO**  
**COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2017**

EMPLOIS	(1)	(3)	RESSOURCES	(2)	(4)
	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N		Ressources collectées de N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		651 865
<b>1- MISSIONS SOCIALES</b>	<b>7 214 730</b>	<b>7 214 730</b>	<b>1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>	<b>8 830 272</b>	<b>8 830 272</b>
<i>1-1 Réalisées en France</i>	7 214 730	7 214 730	<i>1-1 Dons et legs collectés</i>	8 737 091	8 737 091
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés	8 360 009	8 360 009
- Versements à d'autres organismes agissant en France	7 214 730	7 214 730	- Dons manuels affectés		
- Accompagnement des projets			- Legs et autres libéralités non affectés	377 082	377 082
<i>1-2 Réalisées à l'étranger</i>			- Legs et autres libéralités affectés		
- Actions réalisées directement			<i>1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</i>	93 181	93 181
- Versements à un organismes central ou d'autres organismes			Produits accessoires aux frais d'appel public à la générosité	73 004	73 004
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>1 758 648</b>	<b>1 758 648</b>	Produits financiers	20 177	20 177
<i>2-1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	<b>1 687 411</b>	<b>1 687 411</b>			
<i>Ratio Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées</i>	19,11%		<b>2- AUTRES FONDS PRIVÉS</b>		
<i>2-2 Frais de recherche des autres fonds privés</i>			<b>3- SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>		
<i>2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>			<b>4- AUTRES PRODUITS</b>		
<i>2-4 Frais d'information et de communication</i>	71 237	71 237	Produits financiers		
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>144 035</b>	<b>144 035</b>	Loyers		
Frais de gestion	142 824	142 824			
Charges financières	1 211	1 211			
		9 117 413 €			
<b>I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>9 117 413 €</b>		<b>I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>8 830 272 €</b>	
<b>II- DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>			<b>II- REPRISES AUX PROVISIONS</b>		
<b>III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>			<b>III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>		
			<b>IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)</b>		
<b>IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			<b>V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	287 140	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 117 413 €</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 117 413 €</b>	<b>8 830 272 €</b>
<b>V- Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>					
<b>VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>					
<b>VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		9 117 413	<b>VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		9 117 413
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>		364 724 €

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	0		Bénévolat	0	
Frais de recherche de fonds	0		Prestations en nature	0	
Frais de fonctionnement et autres charges	0		Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>		<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	



## ANNEXES AUX COMPTES 2017 DE LA FONDATION KTO

<b>Note 1 : Faits significatifs de l'exercice 2017</b> .....	<b>2</b>
<b>Note 2 : Durée et période de l'exercice comptable</b> .....	<b>2</b>
<b>Note 3 : Principes, règles et méthodes comptables</b> .....	<b>2</b>
<b>3.1 Cadre légal de référence</b> .....	<b>2</b>
<b>3.2 Principes comptables appliqués</b> .....	<b>3</b>
3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations.....	4
3.2.2 Fonds dédiés.....	4
3.2.3 Traitement des legs et donations.....	5
3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées .....	5
3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles.....	5
3.2.6 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.....	5
<b>3.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER)</b> .....	<b>5</b>
<b>Note 4 : Compléments d'information sur le Bilan</b> .....	<b>6</b>
<b>4.1 Notes sur l'Actif</b> .....	<b>6</b>
4.1.1 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements et disponibilités..	6
4.1.2 Créances.....	7
<b>4.2. Notes sur le passif</b> .....	<b>8</b>
4.2.1 Fonds associatifs.....	8
4.2.2 Congés payés.....	8
4.2.3 Report à nouveau .....	8
4.2.4 Dettes.....	9
<b>Note 5 : Autres informations</b> .....	<b>9</b>
<b>5.1 Locaux</b> .....	<b>9</b>
<b>5.2 Effectifs</b> .....	<b>9</b>
<b>5.3 Contribution des bénévoles</b> .....	<b>10</b>
<b>5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes</b> .....	<b>10</b>
<b>5.5 Charges administratives</b> .....	<b>10</b>
<b>5.6 Engagements hors bilan</b> .....	<b>10</b>
<b>Note 6 : Projets soutenus</b> .....	<b>10</b>





## NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2017

- En 2017, la Fondation KTO a collecté 8,4 millions d'euros, montant proche de la collecte de 2016 et ce malgré une baisse d'un tiers des libéralités (377 K€ en 2017). Pour autant, la Fondation KTO peut compter, à la clôture de l'exercice, sur 795 K€ de legs et donations à recevoir dont une partie sera réalisée en 2018.
- Si le résultat de l'exercice 2017 est négatif, la maîtrise des charges externes se poursuit (-7 % par rapport à 2016). Le ratio des frais d'appel à la générosité du public sur la collecte 2017 est ainsi de 19,1 %.
- Les soutiens accordés à l'association KTO s'établissent à plus de 7 M€ afin d'assurer la production et la diffusion des émissions, avec un budget de la chaîne également bien maîtrisé.



## NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Les Comptes de la Fondation KTO sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017.



## NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

**La Fondation KTO est une fondation sous égide de la Fondation Notre Dame. La Fondation KTO correspond à un établissement comptable de la Fondation Notre Dame. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.**

### 3.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2017 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).



Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

### **3.2 Principes comptables appliqués**

Les statuts de la Fondation Notre Dame lui confèrent la capacité de fondation abritante, ce qui lui permet la constitution de fondations abritées au nom de donateurs (personnes physiques et/ou morales) ou de testateurs. Sans personnalité juridique propre, la Fondation KTO bénéficie de l'affectation de biens, droits ou ressources.

En conséquence, le plan comptable général est développé pour mieux suivre les activités propres de la collecte de dons par mailing en particulier sur les comptes 611 (sous-traitance : mise sous plis-routage), 622 (rémunérations d'intermédiaires, honoraires), 623 (publicité, publications) et 626 (affranchissements).

La Fondation KTO comprend :

- la collecte des fonds issus de l'appel public à la générosité (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel public à la générosité,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Elle enregistre de plus :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur « Charges Communes » de la Fondation abritante selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque établissement comptable a son propre bilan et compte de résultat et compte Emploi-Ressources (pour celles faisant appel public à la générosité). En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteur à secteur sont traitées par « comptes de liaison ».



La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été maintenue pour une meilleure lisibilité des comptes.

### 3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne "Apports sans droit de reprise des fondations abritées", sont des dotations non consommables des fondations abritées à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation. Le mouvement est alors enregistré en "dotations complémentaires".

Depuis l'exercice 2009, le secteur Mutualisation regroupe l'ensemble des investissements financiers à long terme de la Fondation abritante et des fondations abritées avec dotation qui ont décidé de mutualiser leurs fonds longs avec ceux de la Fondation abritante. La mutualisation consiste à redonner à chaque établissement apporteur, une quote-part de chaque ligne d'investissement calculé en fonction des apports. En ce qui concerne les revenus financiers, il est tenu compte de la date d'arrivée des fonds investis. Cette mutualisation a été mise en œuvre pour diminuer les risques sur chacune des lignes d'investissements et, de fait, fait profiter les entrants de la sécurité du volume d'investissements déjà constitués.

### 3.2.2 Fonds dédiés

Le traitement comptable des fonds dédiés fait l'objet d'une présentation spécifique :

- **dans la présentation des comptes de la Fondation abritée :**

La partie des ressources affectées par les donateurs à la fondation abritée qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, reste en résultat et est intégré dans le report à nouveau. Cette présentation est également reprise dans la présentation du Compte Emploi des Ressources.

Il peut exister des fonds dédiés, appelés « fonds dédiés spécifiques » lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation précise de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice, ce qui n'est pas le cas de la Fondation KTO. Les variations de ces fonds dédiés spécifiques sont indiquées sur une ligne spécifique du compte de résultat de la Fondation abritée.

- **dans la présentation des comptes de la Fondation Notre Dame :**

La variation des fonds dédiés des fondations abritées est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées » dans les comptes de la Fondation abritante (Fondation Notre Dame).

L'utilisation ultérieure des ressources de la Fondation KTO sera inscrite dans un compte spécifique KTO, au niveau de la fondation abritante (Fondation Notre Dame), en produits des exercices futurs (libellé du compte « report des ressources non utilisées des exercices



antérieurs») par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

### 3.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat.

### 3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

En 2017, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des fondations abritées, assorti d'un forfait fixe.

### 3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements pour dépréciation, sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Logiciels	1 an
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

### 3.2.6 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire des valeurs mobilières de placement est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les obligations à long terme, sont comptabilisées en immobilisations financières selon les critères retenus par le plan comptable général, la Fondation KTO ayant l'intention de garder ces titres jusqu'à leur échéance de remboursement.

## 3.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER)

Les organismes faisant appel public à la générosité ont l'obligation de présenter en annexe de leurs comptes annuels le tableau CER (Compte d'emploi annuel des ressources) issu du règlement CRC 2008-12 au 31 décembre 2017. Les rubriques concernant les fonds dédiés de la fondation abritée font l'objet des adaptations mentionnées au paragraphe 3.2.2 dans la partie « présentation des comptes de la Fondation abritée » de ces annexes-ci.



**NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN****4.1 Notes sur l'Actif****4.1.1 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements et disponibilités**

La Fondation KTO a opté à sa création en 2009, pour un système de mutualisation des dotations avec d'autres fonds associatifs abrités à la Fondation Notre Dame. Son apport représente, au 31 décembre 2017, 5.94 % des placements.

**Composition des immobilisations financières et valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2017 :**

Valeurs détenues	Valeur comptable d'achat	Coupons courus au 31/12/2017	Dépréciation & amortissement au 31/12/2017	Valeur comptable nette au 31/12/2017 (y compris intérêts courus)	Valeur comptable nette au 31/12/2016 (y compris intérêts courus)	Valeur de marché au 31/12/2017	Plus/moins-value latente au 31/12/2017
<b>Immobilisations</b>							
Portefeuille obligataire	212 163	3 791	2 507	213 447	218 733	223 674	10 227
Portefeuille actions	73 353			73 353	64 595	90 833	17 481
<b>Total immobilisations</b>	<b>285 516 €</b>	<b>3 791 €</b>	<b>2 507 €</b>	<b>286 800 €</b>	<b>283 328 €</b>	<b>314 507 €</b>	<b>27 708 €</b>
<b>Valeurs de placement</b>							
Portefeuille actions	1 978			1 978	28 594	1 972	- 6
<b>Total valeurs de placement</b>	<b>1 978 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>1 978 €</b>	<b>28 594 €</b>	<b>1 972 €</b>	<b>- 6 €</b>
<b>Total placements financiers</b>	<b>287 494 €</b>	<b>3 791 €</b>	<b>2 507 €</b>	<b>288 778 €</b>	<b>307 548 €</b>	<b>316 480 €</b>	<b>27 702 €</b>

**Détail des disponibilités**

	31/12/2017	31/12/2016
Compte sur livret et compte courant	932 474 €	675 808 €



### Compte sur livret Mutualisation

	31/12/2017	31/12/2016
Secteur Mutualisation	45 752 €	17 925 €

Ce compte sur livret représente la quote-part des fonds de la dotation restant à réinvestir au 31/12/2017.

#### 4.1.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	2017	2016
Dons perçus en janvier n+1 au titre de l'année n	404 365	371 272
Notes de débit d'échanges de fichiers à encaisser	27 758	66 028
<b>Total créances donateurs et organismes</b>	<b>432 123 €</b>	<b>437 300 €</b>
Balance de fichier	6 216	12 797
Produit à recevoir		21 567
Crédit de TVA	8 812	1
<b>Total Autres créances</b>	<b>15 028 €</b>	<b>34 365 €</b>
<b>Total Créances et comptes rattachés</b>	<b>447 151 €</b>	<b>471 665 €</b>

	2017	2016
Charges constatées d'avance	23 820	7 800
<b>Total charges constatées d'avance</b>	<b>23 820 €</b>	<b>7 800 €</b>

La principale créance de la Fondation KTO consiste dans les dons non encore encaissés au 31 décembre 2017 et qui le seront courant janvier 2018.



## 4.2. Notes sur le passif

### 4.2.1 Fonds associatifs

	2017		2016
	Valeur Nette après affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation du Résultat	Valeur Nette avant affectation du résultat
Dotation initiale	300 000	300 000	300 000

La dotation n'a pas varié depuis sa création en 2009.

### 4.2.2 Congés payés

La Fondation KTO n'ayant pas de personnel en propre, il n'y a pas de provisions pour congés payés.

### 4.2.3 Report à nouveau

Le traitement systématique en fonds dédiés est nécessaire dans les comptes d'une fondation abritante. En revanche, dans les plaquettes des comptes édités spécifiquement pour une fondation abritée, le traitement des fonds dédiés ne s'applique qu'aux fonds dédiés spécifiques. Toujours dans ces mêmes plaquettes de comptes de fondations abritées, le résultat est traité en report à nouveau de l'année N+1 afin de mieux visualiser le résultat propre à chaque exercice.

<b>Report à nouveau au 01.01.2017</b>	651 865
<b>Résultat 2017</b>	-287 140
<b>Report à nouveau au 31.12.2017</b>	<b>364 724 €</b>

La Fondation KTO dispose d'un résultat et d'un report à nouveau en fin d'exercice qui lui est propre. En revanche, dans les comptes annuels de la FND-Abritante (reprenant notamment l'ensemble des comptes des différentes fondations abritées), ce résultat et ce report à nouveau sont directement traités en fonds dédiés car ils correspondent à l'affectation spécifique voulue par les donateurs.



#### 4.2.4 Dettes

	2017	2016
<b>Comptes fournisseurs</b>	327 160	224 238
<b><i>Sous-total comptes fournisseurs</i></b>	<b>327 160 €</b>	<b>224 238 €</b>
<b>Comptes fournisseurs factures non parvenues</b>	54 858	41 173
<b><i>Sous-total factures non parvenues</i></b>	<b>54 858 €</b>	<b>41 173 €</b>
<b>Total fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>382 018 €</b>	<b>265 411 €</b>
Impôt sur les Sociétés	0	13 744
Taxe sur la Valeur Ajoutée		1 102
<b>Total Dettes fiscales et sociales</b>		<b>14 846 €</b>
<b>Autres dettes :</b>		
Charges à payer et débiteurs divers	4 970	6 223
Legs et donations en cours de réalisation	583 718	324 337
<b>Total Autres dettes</b>	<b>588 688</b>	<b>330 560 €</b>
<b>Total dettes et comptes rattachés</b>	<b>970 706 €</b>	<b>610 816 €</b>

La Fondation KTO ne doit pas d'impôt sur les sociétés au 31/12/2017 car le montant total du secteur taxable ne dépasse pas en 2017 le seuil des 61 K€ à partir duquel les activités lucratives sont redevables de l'impôt.

La principale créance de la Fondation KTO consiste en des legs et donations en cours de réalisation, pour lesquels la Fondation KTO a reçu une partie des encaissements mais qui figureront en compte de résultat qu'à leur complète réalisation.



## NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

### 5.1 Locaux

La Fondation KTO est depuis le mois de juillet 2015 au 13, rue du 19 mars 1962 à Malakoff (92). L'espace qu'elle occupe est mis à disposition gracieusement par l'association KTO.

### 5.2 Effectifs

La Fondation KTO.

Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Non-cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
2016	4	1,70	3	1,10	7	<b>2,80</b>
2017	4	2,5	3	1,78	7	<b>4,28</b>





### 5.3 Contribution des bénévoles

La fondation KTO dispose d'un Comité exécutif bénévole composé :

- pour partie des fondateurs ou représentants des fondateurs ;
- pour partie de personnes qualifiées.

L'investissement des membres du Comité exécutif n'a pas été mesuré en 2017.

### 5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 60 910 € dont 27 K€ au titre du contrôle légal et 34 K€ au titre des autres services (rapports et attestations pour le compte de fondations abritées). Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes.

### 5.5 Charges administratives

Les charges administratives (774 769 €) consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du Programme Entraide. La contribution 2017 de la Fondation KTO s'élève à 142 824 €.

### 5.6 Engagements hors bilan

	Assurance-vie	Legs	Total
<b>Pour 2018</b>	38 549 €	756 785 €	795 334 €



## NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS

	Projets nets engagés	
	Nbr	Montant
Soutien à l'association KTO	38	7 214 730 €
<b>Total des projets Fondation KTO</b>	<b>38</b>	<b>7 214 730 €</b>